

La participation à l'un des concours entraîne l'acceptation totale du règlement du Festival « Images de L'eau delà ».

Les photos et vidéos devront être disponibles pendant la durée totale du festival.

Le comité d'organisation se réserve le droit d'utiliser les photos dans un but non lucratif, pour la promotion du festival. Elles seront toujours utilisées avec mention du nom de l'auteur, sans pour autant donner lieu à un versement de droit d'auteur ou à une rétribution sous quelque forme que ce soit.

Le bulletin d'inscription, les photos et/ ou la vidéo devront être remis avant le 15 novembre 2009.

Après cette date, le comité d'organisation se donne le droit de refuser l'inscription et l'exposition des photos ou la diffusion de la vidéo.

Festival « Images de L'eau delà »

Joël LEBANNIER
62 rue de Vauquois
45000 Orléans

imagesdeleaudela@gmail.com

Téléphone : 02.18.39.09.49
Portable : 06.71.91.30.97

www.codep45.fr

**Rendez-vous à l'espace Béraire
45380 La Chapelle St Mesmin**

Pour toutes inscriptions ou renseignements complémentaires s'adresser à :

Joël LEBANNIER
62 rue de Vauquois
45000 Orléans

Téléphone : 02.18.39.09.49

Portable : 06.71.91.30.97

imagesdeleaudela@gmail.com

www.codep45.fr

Programme du Week end

Vendredi 27 novembre 2009

- journée des écoles

Samedi 28 novembre 2009 :

- 10h - 12h et 14h - 19h: Ouverture Gratuite à tous

- 20h : La grande soirée, La Nuit de la Plongée.

Dimanche 29 novembre 2009 :


- 10h - 12h et 14h - 18h: Ouverture Gratuite à tous

Quelques récompenses que vous pourrez gagner en participant aux concours organisés par « Images de l'eau delà » 6^{ème} édition.

- Un aller-retour à Hurghada offert par :



(Départ de votre choix : Nantes, Paris, Toulouse, Marseille, Mulhouse, Metz et Lyon , hors vacances scolaires et taxes d'aéroport)


-  offre 2 fois un séjour de plongée à Saint Raphaël

Club de Jean-Pierre Marin, Port Santa Lucia 83700 Saint-Raphaël

- 1 lot de matériel plongée offert par :



Gervais Barattat, 9 rue d'Illiers 45000 Orléans

-  offre des corbeilles garnies de chocolats


FDL, 4 rue de l'Ardoisière 45170 Neuville aux Bois

- Des lots de matériel plongée offert par :



Zone d'Activités Expo Sud, Avenue Roger Secrétain 45100 Orléans



-  offre un abonnement d'une année à sa revue

Robert Pakiela, 273 rue Saint-Denis 92700 Colombes

6ème édition Images de l'eau delà

FFESM COMITE DEPARTEMENTAL Loiret

festival d'images sous-marines

27-28-29

Novembre

de 10h à 12h et de 14h à 19h

à l'**Espace Béraire**

de La Chapelle Saint Mesmin

Nocturne le 28

de 20h à minuit



Réglement Général

Fiches d'inscription pour les concours photo et vidéo

Photographies : Maxime Herbland, 1^{er} Prix de Photographie Animatrice 2008, réalisation du concept : Julia ROUZAUDesign



Règlement Général

Les commissions Audiovisuelle et Biologie du CODEP FFESSM 45 (Comité Départemental Plongée du Loiret) présentent le 6ème festival « Images de l'eau delà », sous le haut patronage de la Municipalité de la Chapelle Saint Mesmin et du Club de plongée : Le GPC (Groupe de Plongée Chapellois).

Le comité d'organisation ne pourra en aucun cas être tenu responsable, des pertes, ou dommages occasionnés aux œuvres durant la manifestation ou pendant l'expédition. Il appartient aux concurrents de souscrire, s'ils le jugent utile, une assurance personnelle les garantissant contre ces risques.

Toute œuvre jugée par le jury comme présentant un caractère tendancieux ou publicitaire ne pourra être retenue.

Les organisateurs, conformément aux règles établies en matières de copyright, considèrent que les œuvres présentées au festival, sont libres de tout droit, de propriété artistique ou autre, que pourrait détenir un tiers.

Les œuvres photos seront affichées du 27 au 29 novembre 2009.

Les vidéos seront projetées en boucle du 28 au 29 novembre 2009.

La participation à l'un des concours entraîne l'acceptation totale du règlement du Festival « Images de l'Eau Delà ».

La date limite des inscriptions et de l'envoi des fichiers est fixée au **15 novembre 2009**.

L'inscription devra obligatoirement être composée du bulletin d'inscription dûment rempli accompagné :

- d'un chèque de règlement,
- des photos ou vidéos présentées aux concours,
- un fichier JPEG sur CD Rom des photos présentées.

Tout dossier incomplet pourra se voir refuser la participation au festival.

Règlement du concours Photos:

- Le concours comporte deux catégories : **Master et Espoir**

- Le participant ayant déjà gagné à un festival appartiendra automatiquement à la catégorie MASTER. Le comité d'organisation se réserve le droit de reclasser un participant s'il venait à apprendre qu'il avait déjà gagné antérieurement dans d'autres concours photos.

- Le sujet est libre.

- Format imposé pour les photos : 30 X 40 cm ou 30 X 45 cm (20 x 30 cm accepté)

- Les œuvres devront porter au dos:

- Le titre de la photo.
- Le nom de l'auteur.
- Le numéro de sa Licence.

- Nom et Numéro du Club d'appartenance.

- Adresse du club.

- La catégorie dans laquelle il participe.

- Chaque photographe peut envoyer une sélection de 3 photos maximum accompagnées de leurs fichiers JPG sur CD ou envoyés par mail: imagesdeleaudela@gmail.com destinés au diaporama de remise des prix.

- Le nombre de photographes représentant un club n'est pas limité mais un concurrent ne peut pas proposer une sélection de clichés sous plusieurs clubs différents.

- Les photos doivent être montées sur un support rigide et léger, muni d'un système d'accrochage adéquat (pas de sous verre, ni de cadre numérique).

- Les prix attribués seront :

- Le Prix MASTER Photo.
- Le Prix ESPOIR Photo.
- Le Prix MASTER Photo Biologie.
- Le Prix ESPOIR Photo Biologie.
- Le Prix de la Municipalité (sur l'ensemble des photos).
- Le Prix Coup de Cœur du public.(sur l'ensemble des photos).

Ainsi chaque photo aura quatre possibilités de gagner un prix.

Le jury sera présidé par Robert Pakiéla et Jean-Louis Danan.

Règlement du concours Vidéo.

- Un Vidéaste ne peut présenter qu'un seul film.

- Le film doit être enregistré sur un CD / DVD -ROM (de format Avi ou MPEG). Nous refusons tous les enregistrements sur CD / DVD RW.

- Sur le disque, ne doit être inscrit que le titre du film.

- Sur la boîte du CD doivent y figurer

- Le titre du film.
- Durée du film en minutes et secondes.
- Le nom de l'auteur.
- Son numéro de Licence.
- Nom et Numéro du Club d'appartenance.
- Adresse du club.

- La durée du Film doit être de 13 minutes maximum. Pour les films plus longs, contacter avant toute expédition le comité d'organisation.

- Le sujet du film est libre. Les films tournés en piscine sont autorisés.

- Les vues sous-marines doivent représenter au minimum les deux tiers de la durée totale du film. Les génériques sont autorisés.

- Le film primé sera projeté lors de « La Nuit de la Plongée », grande soirée du festival qui se tiendra le samedi 29 novembre 2009.

Bulletin d'inscription

Images de L'Eau Delà 2009

Date limite d'inscription : 15 novembre 2009

Je souhaite m'inscrire au : Concours Photo MASTER
 Concours Photo ESPOIR
 Concours Vidéo

Nom _____

Adresse _____

N° de licence 2009 _____

Adresse mail _____

Téléphone _____

Nom du club _____

Adresse du club _____

Numéro d'affiliation FFESSM du club _____

Région d'affiliation du club _____

Nom de la vidéo en concours, sa durée _____

Nom de la photo numéro 1 _____

Nom de la photo numéro 2 _____

Nom de la photo numéro 3 _____

Frais de participation

<input type="checkbox"/> Frais inscription pour les membres du comité régional Centre (CRC)....	00.00 €	00.00 €
<input type="checkbox"/> Frais d'inscription pour les membres extérieurs au CRC.....	10.00 €	___.€
<input type="checkbox"/> Forfait Réexpédition.....	20.00 €	___.€
<input type="checkbox"/> Forfait Frais Réel.....	___.€	___.€

(Réexpédition dans les mêmes conditions que la réception et doit être réglée à l'inscription, aucun envoi à notre charge)

Total TTC _____

Mode de paiement

Chèque à l'ordre du CODEP FFESSM 45 Reçu souhaité

Date et signature accompagnées de la mention : « J'accepte le règlement des concours »